Pour la Rousseau on n’aurait pas le droit de se moquer d’une médaillée voilée !

écrit par Christine Tasin | 16 août 2024

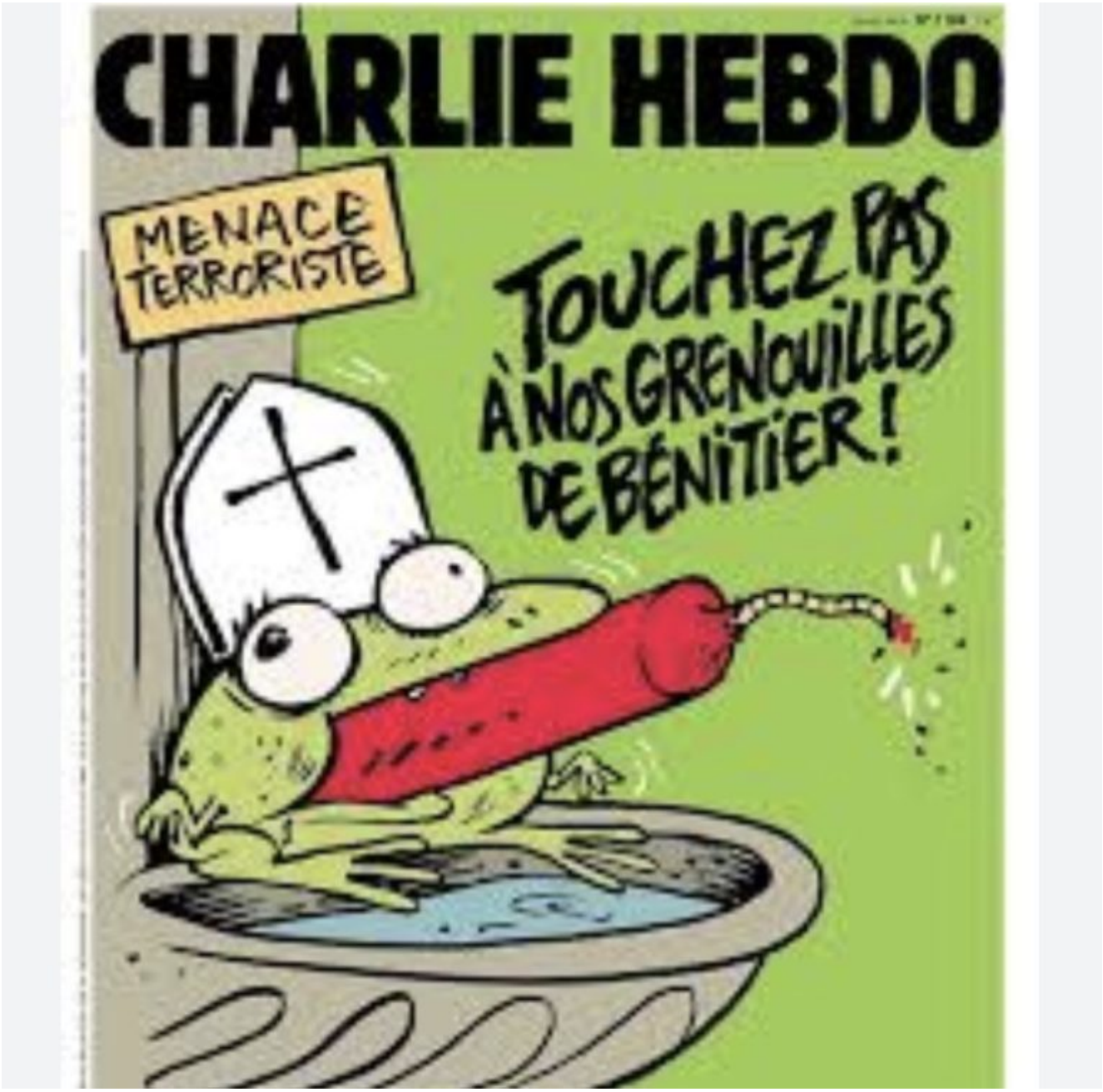

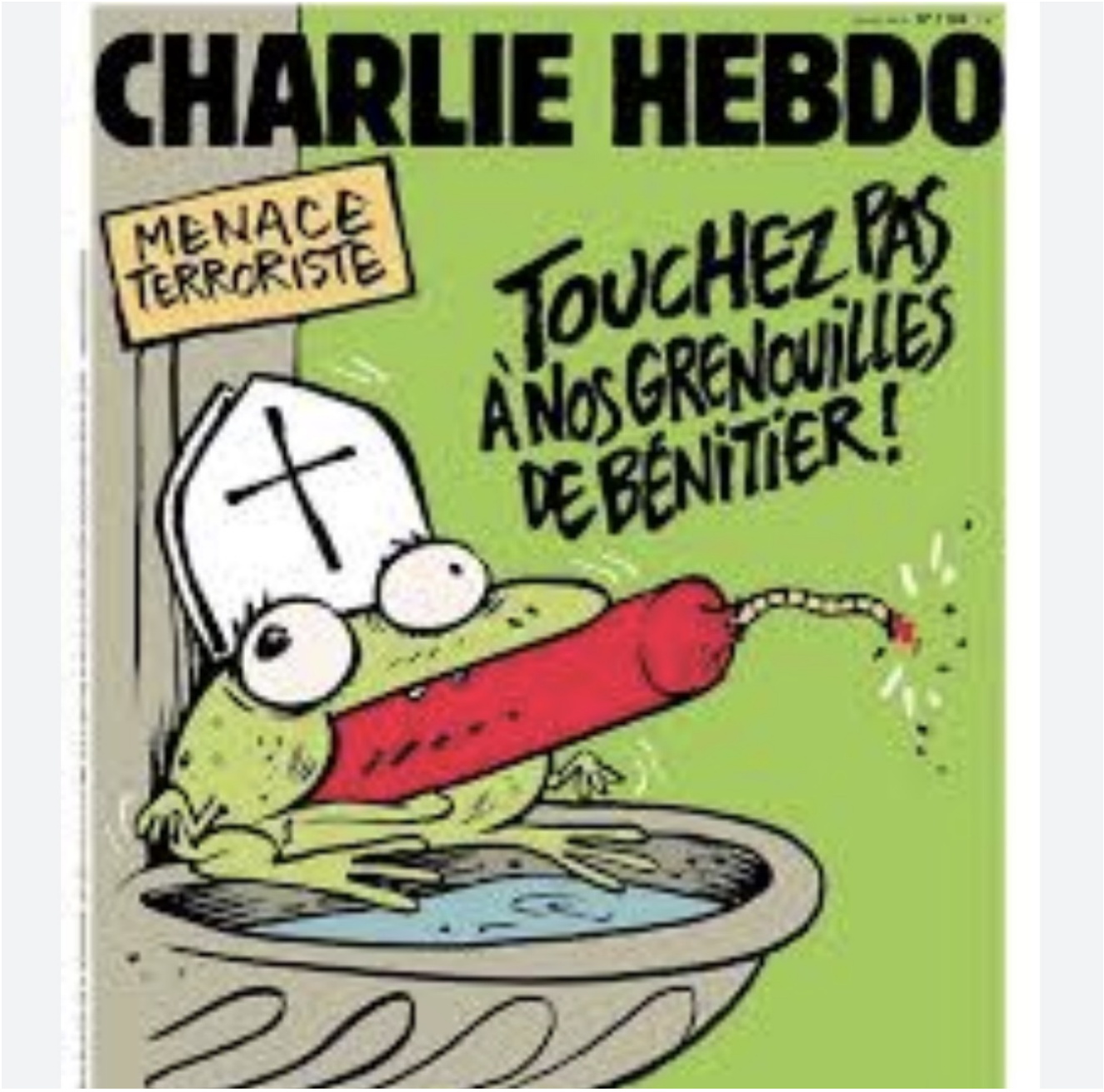

Ben voyons ! N’a pas beaucoup d’humour la Sandrine Rousseau, quand il s’agit de ses amis musulmans. Elle n’apprécie pas la pluie de critiques qui s’est abattue sur la médaillée voilée…

https://resistancerepublicaine.com/2024/08/12/derniere-medaille-dor-pour-une-ex-migrante-voilee-la-fin-des-jo-a-la-hauteur-du-debut-et-du-reste/

Mais on dirait qu’elle a trouvé son maître, pardon, sa maîtresse, sa Frangine. A savourer.

La Frangine de Sardine Ruisseau (parodie)
@RetourSardine

Se moquer de @sandrousseau est un droit.
Essayer de faire interdire le compte parodique X de ses sardines est une honte.
Je maintiens.

> **Sandrine Rousseau** @sandrousseau · 14 août
> Se moquer d'une religion est un droit.
> Se moquer d'une athlète réfugiée et médaille d'or, en raison de sa religion est une honte.
> Je maintiens,

6:13 PM · 15 août 2024 · **7 914** vues

Depuis quand, au pays de Voltaire, devrait-on, en sus des limites calamiteuses imposées à la liberté d'expression par les lois dites sur la presse, s'interdire toute critique, toute moquerie de quelqu'un à cause de sa religion ?

Adieu les caricatures des grenouilles de bénitier pour complaire à la Sardine ?

Adieu les pages grandioses de Balzac ou Maupassant décrivant une société corsetée qui va plus à l'église pour se faire voir que par amour de Dieu ?

Adieu le droit de rire des rats d'église, bondieusards, culs

serrés et autres punaises de sacristie ?

Adieu l’indécente insolence de Charlie Hebdo devant Notre-Dame en feu ? On peut critiquer, être choqué, mais en quoi et pourquoi devrait-on criminaliser, traîner au tribunal ce qui n’est que mots ou dessins ?

LES GRENOUILLES DE BÉNITIER À LA RUE
20H, QUAI DE L'HÔTEL-DE-VILLE:
LES FAMILLES QUITTENT LEUR TÉLÉ:
ON A BIEN FAIT DE PRENDRE DES PLAIDS. TU VOIS QUE LES INCENDIES ÇA NE RÉCHAUFFE PAS...
LES TROTTINETTES EFFONDRÉES, LEURS CONDUCTEURS ÉBRANLÉS:
OH, LA VACHE, PUTAIN DE DIEU!
L'HISTOIRE BRÛLE, MESSIEURS, DAMES ET ÇA SE PASSE SOUS VOS YEUX. OUVREZ-LES GRANDS: LES PROCHAINS, C'EST NOUS.
À SAINT-MICHEL, POUR UNE FOIS, ÇA CHANTE SANS FAIRE LA MANCHE:
♪ LE SEIGNEUR EST PARMI NOUS ♪
LES SMARTPHONES CRISTALLISENT NOS ÉMOTIONS:
MAMAN, JE SUIS À BOUT...
HOLA AMIGOS!
LES PARISIENS SE DÉCHIRENT:
JE T'AVAIS DIT DE PAS ALLUMER DE CIERGE...
C'EST LE CIERGE DE TROP!
ALICE

On notera en passant qu'il est encore – pour combien de temps ? – plus facile de critiquer les chrétiens, qu'ils soient catholiques ou protestants que les juifs ou les musulmans. Pour les juifs, l'antisémitisme comme programme politique a conduit 6 millioons de juifs dans les camps ~~de concentration~~ d'extermination. On peut comprendre que, déjà, dès le XIXème siècle, après l'affaire Dreyfus, d'aucuns aient essayé de condamner et rendre impossible les horreurs dues à l'antisémitisme. D'où la loi sur la liberté de la presse de 1881 qui, d'année en année, interdit de fait toute critique de personne pour sa religion, sous prétexte de lutter contre l'antisémitisme. On est passés de l'interdiction des actes à celle de la parole et même à celle de la pensée. C'est liberticide et criminel. Mettre des gens en prison parce qu'ils critiquent la religion, la race, la couleur de peau etc d'un autre être est une violation de la liberté de penser, de parler. Je hais l'antisémitisme et surtout les antisémites avec lesquels je ne veux rien avoir à voir, et surtout pas partager le pain ou le vin, mais les éviter me suffit, pourquoi les ferais-je enfermer en prison ? La liberté de penser, d'aimer ou pas est cruciale et Voltaire, Diderot et tous les autres nous l'ont démontré avec maestria… Mais qui les étudie encore ?

Il est vrai que la loi sur la presse a peu à peu rogné toutes nos libertés de caricaturer, dénoncer, critiquer, moquer l'autre. Nous n'avons plus le droit de critiquer, de ridiculiser… en paroles les choix d'autrui. On se croirait revenus au XIXème siècle où la bonne société bourgeoise voulait avoir l'air (mais *elle n'avait pas l'air du tou*t, chantait Brel) et préférait jeter sa fille enceinte à la rue ou en faire une mère nfanticide plutôt que d'avouer qu'elle avait « péché »… C'est une autre forme de censure, encore plus pernicieuse, qui se développe actuellement partout. Et qui est encore pire.

Et donc vous avez la Rousseau, ce parangon de vertu, de

vertus féministes surtout, qui voudrait nous interdire de tacler une bonne femme qui, au nom d’une religion qui a fait 300 millions de morts dans le monde, cache ses cheveux, de peur qu’ils ne fassent gonfler de désir le sexe de tous les hommes .. Le délire. Alors merci Frangine de la Rousseau.

Dans la foulée notre Frangine de Sardine Rousseau a déniché une autre perle de sa copine…

Screenshot

https://x.com/RetourSardine/status/1823114181781975059